

Moscou menace d'abroger son moratoire sur la mise sur orbite d'armes antisatellites

MOSCOU (AFP, Reuter) — L'URSS a menacé d'abroger un moratoire qu'elle observe depuis deux ans sur la mise sur orbite d'armes antisatellites pour réagir hier à la décision, annoncée la veille par la Maison-Blanche, de procéder à un premier test antisatellite contre une cible dans l'espace.

Les termes de cet avertissement sont toutefois tels, estiment les experts à Moscou, que la prise de position soviétique apparaît comme une mise en garde de routine. Cette me-

nace, relèvent-ils, ne concerne pas la poursuite des négociations de Genève sur le désarmement spatial et nucléaire.

Le moratoire soviétique, souligne en effet un long commentaire du spécialiste militaire de l'agence officielle TASS, Vladimir Tchernychev, restera en vigueur « aussi longtemps que d'autres États, y compris les États-Unis, s'abstiendront de placer dans l'espace tous types d'armes antisatellites ».

Cette restriction était contenue

dans les mêmes termes dans l'annonce du moratoire unilatéral, proclamé le 17 août 1983 par le secrétaire général de l'époque, Youri Andropov, relèvent les spécialistes.

L'avertissement de TASS, estiment-ils, n'est ainsi qu'un rappel pur et simple de cette disposition. « C'est pour ainsi dire la moindre des choses », a estimé un diplomate occidental à propos de cette réaction soviétique.

Pour le commentateur de TASS, « la responsabilité pour le début de la

course aux armements dans l'espace incombera à ceux qui sont prêts à se livrer à ces expériences dangereuses ».

TASS dénonce encore ce qu'elle appelle le cynisme de Washington qui affirme que le prochain essai de l'ASAT pourrait entraîner des progrès aux négociations de Genève sur le désarmement.

« Washington croit que le reste du monde est composé de naïfs qui sont prêts à avaler n'importe quel plat de propagande », déclare-t-elle.

La décision américaine, note ainsi TASS, est « irresponsable », surtout « comparée aux initiatives pacifiques de l'URSS » dans ce domaine.

Outre le moratoire du 17 août 1983, rappelle-t-elle, l'URSS observe ainsi depuis quinze jours un arrêt volontaire et unilatéral des essais nucléaires, et son ministre des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a suggéré aux Nations unies la création d'une « organisation spatiale mondiale » pour assurer une

Voir page 8: Moscou

La chimie au service de l'espionnage Moscou « marque » des diplomates américains

LOS ANGELES (AFP) — Le président Ronald Reagan considère que l'utilisation par le KGB d'une substance chimique lui permettant de filer des diplomates américains constitue un danger sérieux pour les relations entre les deux superpuissances, et que le sujet mérite d'être soulevé lors du sommet de Genève en novembre prochain, a indiqué hier la Maison-Blanche à Los Angeles.

« Nous discuterons certainement dans divers forums des dangers sérieux que font courir aux relations américano-soviétiques les actes de l'armée et des services secrets soviétiques, qui semblent agir sans aucun contrôle de la part des autorités politiques. Ceci est une affaire sérieuse et nous la traiterons comme telle dans nos rencontres avec les dirigeants soviétiques », a déclaré le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes.

« Il est entièrement possible que cette affaire soit évoquée par M. Reagan lors de sa rencontre les 19 et 20 novembre à Genève avec le numéro un soviétique, M. Mikhail Gorbatchev », a-t-il ajouté.

M. Speakes a d'autre part indiqué que le président Reagan avait approuvé lundi dernier la dénonciation de cette affaire par le département

Voir page 8: Des diplomates

L'aéroport de Beyrouth est fermé Liban: dix jours de violence ont fait 246 morts et plus de 775 blessés

BEYROUTH (AFP) — Deux cent quarante-six personnes ont été tuées et 775 autres blessées au Liban par les bombardements et les voitures piégées au cours des dix derniers jours, selon des rapports officiels cités hier par Radio Liban.

Depuis le début des bombardements, lundi soir, 15.000 obus se sont abattus sur Beyrouth, ses faubourgs chrétiens et musulmans et sur la montagne maronite et druze, ajoutent ces rapports.

À elles seules, les cinq voitures piégées qui ont sauté à Beyrouth-Est, Beyrouth-Ouest et Tripoli (Nord-Liban) ont fait 144 morts et 300 blessés.

Pour la première fois depuis 1983, c'est l'ensemble des régions chrétiennes qui sont touchées. Des plages et des villages de montagne au nord de Beyrouth, longtemps considérés comme des refuges lorsque la capitale est bombardée, ont été frappés de plein fouet par des batteries de partis alliés à la Syrie, postées dans la montagne du Haut Metn, contrôlée par les forces syriennes.

Canons chrétiens et musulmans continuent à tonner hier tout autour de Beyrouth et sur une ligne de 45 km dans la chaîne montagneuse du Mont-Liban, allumant des incendies et écrasant des maisons par dizaines.

Ces échanges de tirs ont entraîné la fermeture hier après-midi de l'aéroport international de Beyrouth (AIB). L'aéroport, au sud de la capitale, a commencé à être bombardé à partir du début de l'après-midi. Un fonctionnaire de la

Voir page 8: Liban



Les lourds tirs d'artillerie des derniers jours ont détruit plusieurs immeubles dans le quartier musulman de Beyrouth. Il ne reste plus aux habitants délogés qu'à retrouver leurs possessions dans les décombres.

Photo AP

Les programmes de création d'emplois Les provinces condamnent unanimement Ottawa



M. René Lévesque à Saint-Jean.

NORMAN DELISLE
de la Presse canadienne

SAINT-JEAN, Terre-Neuve — La décision fédérale de mettre en place de nouveaux programmes de développement d'emplois sans concertation avec les provinces est « inacceptable ».

Telle est la position que le premier ministre du Québec René Lévesque a réussi à faire adopter hier par les chefs des neuf autres gouvernements provinciaux à la 26e conférence annuelle des premiers ministres des provinces.

Les nouveaux programmes fédéraux doivent entrer en vigueur le 5 septembre prochain sans qu'il n'y ait eu entente avec les provinces.

Or Ottawa avait pris l'engagement de consulter les provinces afin de rendre ces programmes plus efficaces et d'éviter le dédoublement avec les programmes mis en place par les gouvernements provinciaux, a signalé le chef de l'Etat québécois.

Selon M. Lévesque, tous les représentants des provinces ont appuyé la position du Québec dans ce dossier de la formation professionnelle de la main-d'oeuvre.

« Les programmes nationaux ne

sont pas adaptés aux besoins de chaque région », a dit le premier ministre en citant des exemples de duplication.

Ainsi, le programme fédéral appelé « Acquisition de compétence » correspond à des programmes québécois connus sous les noms de « Soutien à la formation en entreprise » et « Recyclage et perfectionnement de la main-d'oeuvre ».

M. Lévesque a également souligné le dédoublement du programme québécois de stages en milieu de travail avec une mesure concurrente fédérale.

Lorsque Ottawa veut créer des comités consultatifs régionaux sur l'emploi, il ajoute une structure aux Tables nationales de concertation sur l'emploi qui existent déjà au Québec.

M. Lévesque a également dénoncé la diminution de \$200 millions que le fédéral envisage pour les programmes de création d'emplois et de formation professionnelle, à un moment où le chômage est très élevé chez les jeunes.

M. Lévesque s'étonne de l'attitude fédérale, compte tenu de la prétendue volonté de souplesse manifestée

Voir page 8: Les provinces

IDS: le Canada n'est pas en mesure de se prononcer

PAULE DES RIVIERES

OTTAWA — Même s'il a entendu 323 témoignages, le comité parlementaire chargé de faire rapport au gouvernement sur sa participation au projet américain de la Guerre des étoiles estime qu'il n'est pas suffisamment éclairé pour faire une recommandation précise. En conséquence, il suggère au gouvernement de ne prendre aucune décision pour l'instant.

Le comité mixte spécial sur les relations extérieures suggérera en effet au gouvernement, dans le rapport qu'il lui remettra demain, « de ne prendre aucune décision finale sur l'Initiative de défense stratégique avant d'obtenir l'information additionnelle liée aux implications stratégiques, financières et économiques de l'invitation ».

Le 26 mars dernier, les États-Unis invitaient le Canada (et d'autres pays) à participer à un programme de recherches spatiales, d'une valeur de US \$26 milliards,

et devant conduire au déploiement d'un bouclier antimissiles. L'invitation a provoqué un vif débat au pays, aux Communes, puis au sein d'un comité parlementaire.

Or, selon diverses sources, le comité fera valoir demain que « nous n'avons pas été en mesure d'obtenir de l'information jugée essentielle, soit parce qu'elle n'est pas classée soit qu'elle n'est pas disponible ».

Les membres libéraux (cinq) et néo-démocrates (deux) de ce comité mixte ne sont pas d'accord avec la recommandation majoritaire qui sera transmise demain. Et, hier, le néo-démocrate Steven Langdon déclarait qu'il invoquer le manque d'information constitue « une excuse inacceptable » et revient « à donner un chèque en blanc au gouvernement », pour aller de l'avant avec la participation.

MM Jacques Flynn, sénateur, et Tom Hockin, député, présidaient le groupe de travail. Initialement chargé de faire rapport au gouvernement sur le livre vert du

Voir page 8: Le Canada et l'IDS

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

L'électronique québécoise s'essouffle

Le ralentissement des ventes de micro-ordinateurs s'est répercuté sur toute l'industrie de l'électronique québécoise au deuxième trimestre. Malgré la situation peu reluisante, les compagnies du secteur augmentent leurs capacités de production en prévision d'une reprise prochaine. Circo Craft et Circuits Hélix, deux fleurons de l'industrie québécoise, n'ont pas fait exception au mouvement négatif et rapportent des résultats financiers trimestriels décevants.

Page 9

Les vidéo-clubs réalisent \$ 60 millions

Les vidéo-clubs du Québec réalisent des revenus de \$ 60 millions par année. ... autant que les établissements cinématographiques, révèle le rapport de la Société générale du cinéma du Québec.

Page 9

Unigesco se rapproche de Provigo

Après la Caisse de dépôt et placement du Québec, la Banque Nationale a rejoint les rangs des amis d'Unigesco. La Banque a cédé hier à M. Bertin Nadeau d'Unigesco les 50.000 actions qu'elle détenait dans Provigo.

Page 9

LE DEVOIR CULTUREL

Décès de M. Henri Flammarion

L'éditeur français Henri Flammarion est décédé hier à Paris à l'âge de 75 ans. Petit-fils d'Ernest Flammarion, le fondateur de la célèbre maison d'édition, Henri Flammarion dirigeait depuis 1945 cette entreprise fondée en 1878 et qui est actuellement le cinquième groupe français d'édition.

Page 5

Richard n'imposera pas le sous-titrage

Imbroglie dans les milieux du cinéma. Le ministre des Affaires culturelles revient sur une déclaration qu'il a faite au *Soleil* de Québec au sujet du sous-titrage des films étrangers. Le gouvernement n'imposera pas le sous-titrage français des films « avant » leur sortie en version originale.

Page 5

Le dictionnaire des étudiants, des traducteurs et des curieux du mot juste

HARRAP'S SHORTER

Anglais-Français / Français-Anglais

- Plus de 350 000 traductions et exemples
- Une sélection importante de termes techniques et scientifiques
- Un grand nombre d'américanismes
- Une liste de proverbes à l'intérieur de la couverture
- Entièrement mis à jour

1800 pages, relié 29,95\$

En vente chez votre libraire



Un militant musulman jette un regard vers le quartier chrétien de Beyrouth-Est pendant un échange de duels d'artillerie hier. Les combats entre milices chrétiennes et musulmanes se poursuivent dans la ville depuis lundi.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

Les provinces

verbalement par Ottawa.

« Il est inacceptable que le fédéral mette en oeuvre ses nouveaux programmes sans un préalable s'être entendu avec les provinces », a conclu M. Lévesque.

C'est le Québec qui a soulevé cette question en priorité à la conférence des premiers ministres. Chaque province a droit de soulever une question qui lui apparaît importante.

Les participants à la conférence de Saint-Jean ont d'autre part manifesté leur opposition à la politique d'Ottawa sur un tout autre sujet. Là encore le premier ministre québécois a joué le rôle d'instigateur. Tout en condamnant l'apartheid du bout des lèvres, le gouvernement fédéral multiplie « les pressions en coulisse » pour que le Canada maintienne des relations commerciales avec l'Afrique du Sud, a soutenu le premier ministre du Québec dans un premier temps.

M. Lévesque était invité à commenter le manque de consensus qui a empêché cette même journée les dix premiers ministres des provinces canadiennes d'adopter des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud pour protester contre le régime raciste de ce pays.

L'unanimité a été refusée par « quelques provinces » que M. Lévesque a refusé d'identifier.

Mais comme il s'agit d'une question de politique extérieure, ce devrait être le gouvernement fédéral qui serve de leader dans ce dossier; d'après le premier ministre québécois.

Or, Ottawa « fait des pressions en coulisse » pour que les relations économiques se poursuivent avec ce pays raciste, « tout en faisant des discours publics pour dire que ce n'est pas acceptable », a révélé M. Lévesque.

Le Québec a déjà depuis 1978 pris des mesures pour éviter tout commerce avec l'Afrique du Sud, a signalé le chef du gouvernement québécois. C'est ainsi que les vins sud-africains sont bannis des tablettes de la Société des alcools et que l'exportation de produits agricoles en provenance de ce pays a cessé.

De plus, M. Lévesque a indiqué que des mesures additionnelles de pression morale pouvaient être envisagées, comme par exemple une motion à l'Assemblée nationale pour condamner officiellement la politique du régime de Pretoria.

En dépit de l'insistance des journalistes, M. Lévesque a refusé de dire quelles provinces avaient adopté une attitude similaire à celle du fédéral et avait bloqué l'adoption de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud.

Ce n'est sûrement pas l'île-du-Prince-Édouard en tous cas, puisque le premier ministre de cette province, M. James Lee, a indiqué qu'il venait d'interdire la vente de vins sud-africains dans les magasins de la Commission provinciale des alcools.

M. Lee reconnaît que cette décision n'aura pas d'impact désastreux sur l'économie sud-africaine car l'île-du-Prince-Édouard ne compte que 100.000 habitants.

Mais cette décision montre que nous nous sentons impliqués par la façon dont certains pays traitent leurs citoyens », a affirmé M. Lee.

Toute cette question du commerce canadien avec l'Afrique du Sud a été soulevée par le passage à Saint-Jean (Terre-Neuve) de Mpho Tutu, la fille

de l'évêque anglican de Johannesburg Desmond Tutu, quelques heures avant que ne s'ouvre la 26e conférence annuelle des premiers ministres provinciaux dans la capitale terre-neuvienne.

Mlle Mpho Tutu a naturellement exigé une action plus énergique du Canada à l'égard des autorités blanches de son pays.

Des diplomates

d'État. Il a toutefois démenti que la révélation de cette affaire ait été programmée pour empêcher l'URSS de tirer un éventuel avantage de propagande de l'annonce, mardi, du début prochain des tests dans l'espace d'une arme antisatellite américaine.

La Maison-Blanche a rejeté la condamnation soviétique des essais américains en réaffirmant qu'il s'agissait pour les États-Unis de rattraper un retard sur l'URSS, qui dispose déjà d'une arme antisatellite opérationnelle, et que ce programme à court terme était distinct des recherches à long terme prévues par le projet américain de défense stratégique (IDS).

Plus tôt dans la journée le département d'État, a précisé que la substance chimique utilisée par le KGB contre des diplomates américains était potentiellement très dangereuse. Cette substance est du NPPD (en anglais: nitrophenyl-pentadien), un produit qui peut être très nocif. Il a été déterminé à l'aide de tests biologiques, dit le communiqué, que le NPPD fait partie des mutagènes (NDLR: susceptibles de provoquer des mutations chez les êtres vivants) lesquels peuvent entraîner — mais ce n'est pas toujours le cas — des carcinomes, c'est-à-dire des cancers de la peau.

Selon des indications encore préliminaires, il semble que la substance ait été utilisée à un niveau relativement faible, et il n'y a pas de preuve, à cette date, qu'un membre de l'ambassade ait été atteint d'une maladie du fait d'une mise en contact avec cette substance, poursuit le communiqué.

Les États-Unis ont élevé mardi une protestation auprès des autorités soviétiques à ce sujet et leur ont demandé de mettre immédiatement fin à cette pratique.

Le personnel de l'ambassade a été prévenu hier matin de cette affaire. Une équipe sanitaire spéciale de l'Institut national de la santé américain va entamer une étude approfondie afin de déterminer quels peuvent être les effets à long terme d'une contamination à ce produit, a indiqué le département d'État.

Les États-Unis, a souligné le département d'État, ont également alerté des ressortissants américains — hommes d'affaires ou journalistes, notamment — séjournant à titre privé en URSS et d'autres ambassades qui ont pu faire l'objet de la même pratique.

Un haut fonctionnaire américain ayant souhaité garder l'anonymat a indiqué que les États-Unis savaient depuis une dizaine d'années que le KGB utilisait le NPPD, mais il s'agissait d'une pratique très limitée et sporadique. « Ces dernières semaines, a-t-il ajouté, l'utilisation de NPPD s'est considérablement accrue et c'est cela qui a conduit les États-Unis à élever une protestation et à s'inquiéter des risques potentiels pour la santé de leur personnel à Moscou ».

Il a souligné que dans un cas au moins, le NPPD avait été utilisé aux États-Unis mêmes par le KGB.

Le haut fonctionnaire n'a fourni aucune précision, ni sur la qualité ni sur le nombre des personnes qui ont été en contact avec cette substance. « Le NPPD, a-t-il expliqué, est utilisé sous forme de poudre qui est dissé-

minée sur des objets courants — siège de voiture, volant, vêtements, poignée de porte etc... — afin d'être ainsi mise en contact avec les personnes visées. Cela permet aussi au KGB de les suivre à distance et d'être au courant de leurs activités, notamment de savoir qui elles rencontrent ».

Le haut fonctionnaire s'est cependant refusé à expliquer comment ce contrôle à distance était effectué, notamment s'il faisait intervenir des moyens électroniques.

« La substance est persistante sur la peau ou les vêtements, c'est-à-dire qu'elle reste longtemps active », a dit le haut fonctionnaire, se refusant à indiquer si les États-Unis avaient mis au point des contre-mesures.

Il a assuré catégoriquement que le gouvernement américain n'avait pas recours à de pareilles méthodes pour suivre les faits et gestes des diplomates soviétiques aux États-Unis.

Interrogé sur les raisons qui ont pu pousser l'URSS à faire une utilisation accrue de cette substance ces dernières semaines, le haut fonctionnaire s'est borné à évoquer un possible accès de zèle du KGB.

Il a indiqué que l'inquiétude des États-Unis était d'abord due aux risques potentiels pour la santé de leur personnel diplomatique, mais que Washington dénonçait aussi le prin-

cipe d'une pareille surveillance exercée sur ses diplomates.

Il y a quelques années, les États-Unis avaient protesté à plusieurs reprises contre l'émission par les Soviétiques de micro-ondes en direction de l'ambassade américaine à Moscou.

Le Canada et l'IDS

Secrétariat d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, le comité a aussi reçu le mandat, en juin dernier, de présenter un premier rapport sur deux sujets brûlants et pressants, le commerce bilatéral Canada-États-Unis et la participation canadienne à l'IDS. C'est ce premier rapport qui vient d'être complété, qui contiendra quelque 25 recommandations.

Si la timidité de la position du comité confirme combien les partis éprouvent de difficultés à s'entendre sur l'attitude canadienne vis-à-vis du projet de Guerre des étoiles, (libéraux et néo-démocrates sont résolument contre une participation canadienne), elle trahit également un malaise dans le camp conservateur, majoritaire au sein du comité.

Mardi soir par exemple, lors de la dernière réunion du comité, les députés conservateurs ont permis que soit battue une proposition voulant que le Canada décline l'invitation des Américains.

Cependant, un député conservateur s'est rangé du côté des libéraux et des néo-démocrates de sorte que le président du comité, M. Hockin, a dû utiliser son vote pour briser l'égalité. Ce dernier a voté contre la résolution et une recommandation de ne rien faire avant d'avoir plus d'information a ultérieurement été adoptée.

Le député conservateur Pat Crofton refuse de dire s'il a voté avec les libéraux et les néo-démocrates. Mais il ne cache pas qu'il est catégoriquement opposé à la participation canadienne à l'IDS. Le député de Colombie-Britannique, qui a travaillé 18 ans au sein des Forces armées canadiennes, avait des réserves lorsque le comité a entamé ses audiences publiques. Aujourd'hui, il est « plus convaincu que jamais » que « il est beaucoup mieux pour nous de dire « non merci » aux Américains ». C'est ce qu'il a déclaré hier au DEVOIR.

Le rapport traitera aussi du commerce avec les États-Unis et là-dessus, il semble que les députés des trois partis soient au moins d'accord pour reconnaître que les relations commerciales du Canada avec son voisin doivent être examinées de toute urgence. Sur les solutions, libéraux et conservateurs seraient généralement du même avis mais pas les néo-démocrates.

Au sujet de la participation canadienne à l'IDS, l'avis du comité spécial devait constituer un de deux avis principaux, l'autre étant le résultat des recherches confiées à M. Arthur Kroeger, un haut fonctionnaire qui a déjà remis un rapport au gouvernement, rapport qui n'a pas été rendu public.

Pour les députés néo-démocrates du comité mixte spéciale sur les relations extérieures du Canada, le rapport de M. Kroeger est la seule pièce manquante au dossier et « les observateurs n'ont pas voulu demander à M. Kroeger de comparaître devant notre groupe ».

Quant aux audiences que le comité mixte a tenues dans les grandes villes du pays, elles ont permis d'entendre une grande diversité de points de vue.

Aussi, il y a quelques semaines, un sondage Gallup rapportait qu'une majorité de Canadiens étaient en faveur de la Guerre des étoiles. A cela, le député néo-démocrate Pauline Jewett, répliqua que: « Gallup n'a pas demandé aux Canadiens ce qu'ils pensaient de l'escalade de la course aux armements. C'est de cela qu'il est question avec l'IDS ».

Le député conservateur Pat Crofton n'est pas en désaccord avec Mme Jewett.

« Rien ne porte à croire que l'IDS résultera en un système fiable, à l'abri des erreurs. En conséquence, cela aura un effet déstabilisateur et ne sera d'aucune aide au processus de désarmement », a-t-il déclaré hier au DEVOIR.

Liban

direction générale de l'AIB, contacté par l'AFP, a précisé que le trafic avait été détourné sur d'autres capitales de la région. « Tous les employés de l'aéroport, a-t-il dit, se trouvent dans les abris ». En outre, des habitants du quartier ont affirmé avoir vu un énorme incendie dans l'enceinte de l'aéroport, où deux avions libanais étaient en flammes.

L'activité aérienne s'était poursuivie normalement jusqu'au 17 août, l'aéroport, pourtant bombardé au cours des deux derniers jours.

Pour la journée d'hier, un premier bilan de victimes diffusé par les radios faisait état de 10 morts et de dizaines de blessés.

Beyrouth, les massifs du Metn et du Kesroun, où vivent les chrétiens, et le Chouf druze ont été soumis à des bombardements dont l'intensité a encore augmenté dans l'après-midi.

Les habitants des localités de la montagne chrétienne sont restés terrés chez eux et n'arrivaient plus à distinguer les arrivées d'obus des tirs de riposte de l'artillerie des Forces libanaises (FL, milice chrétienne) tant le tir était intense. Près des bat-

teries, l'air chargé de cordite était irrespirable.

Les radios ont lancé des appels à tous les pompiers en vacances ou malades pour qu'ils rejoignent leur poste. En zone chrétienne, les comités de quartier ont ordonné que tous les abris servant d'entrepôts soient vidés de leurs marchandises.

Les duels d'artillerie les plus violents se sont déroulés hier dans la montagne au sud-est de Beyrouth, où l'armée libanaise fait face à la milice druze du Parti socialiste progressiste (PSP). Selon le PSP, 250 obus se sont abattus en un quart d'heure sur la localité druze d'Aley (17 km au sud-est de Beyrouth), sur la route Beyrouth-Damas.

Le premier ministre Rachid Karamé et le ministre du Travail Sélim Hoss, sunnites modérés, ont multiplié hier les interventions pour tenter d'obtenir un arrêt des combats. Par ailleurs, le chef du PSP, M. Walid Joumblatt, qui se trouve à l'étranger, était attendu dans la soirée à Damas pour des entretiens avec les dirigeants syriens.

Incompréhensible pour le monde extérieur, la reprise de la guerre l'est tout autant pour les Libanais.

Plusieurs dirigeants musulmans ont accusé les « agents d'Israël » d'avoir piégé les voitures qui ont explosé la semaine dernière à Beyrouth-Est, provoquant les représailles des chrétiens. Personne pourtant ne se satisfait de cette seule explication et les éditorialistes se perdent en conjectures.

En effet, certaines des batteries qui bombardent le réduit chrétien maronite sont directement sous contrôle des forces syriennes. Celles du Parti social national syrien, postées à Dhour Chouir (27 km au nord-est de Beyrouth), sont entrées en action pour la première fois depuis 1983. À Souk el-Gharb (22 km au sud-est de Beyrouth), une brigade du parti Baas pro-syrien se bat aux côtés des forces druzes contre l'armée libanaise. Il est donc évident que les autorités syriennes ont au moins fermé les yeux pour laisser leurs alliés ouvrir le feu sur les chrétiens.

Les musulmans et les partis de gauche peuvent avoir forcé la main aux Syriens et obtenu leur feu vert pour bombarder les maronites. Ces derniers, qu'ils soient pro-syriens ou pas, s'accrochent toujours à une Constitution qui consacre leur suprématie politique et que leurs ennemis veulent réviser.

La Syrie, enfin, peut elle-même avoir décidé de matraquer les chrétiens pour obtenir d'eux une allégeance inconditionnelle. On ignore toujours le contenu de deux messages de la présidence syrienne remis lundi au président Amine Gemayel, juste avant le début des bombardements.

100 lots bonis de 50 000\$

Super Loto



Avez-vous votre billet?

22 août par la PC et l'AP

1984: plus de 100.000 personnes manifestent à New Delhi contre la «politique dictatoriale» de madame Indira Gandhi, premier ministre indien.

1978: le président kenyan Jomo Kenyatta meurt à l'âge de 80 ans.

1973: Henry Kissinger devient secrétaire d'État américain.

1972: la Rhodésie est invitée à se retirer des 20èmes Jeux olympiques en raison de sa politique raciale.

1964: un ouragan, qui balaie les Antilles, fait 138 morts à la Guadeloupe et à Haïti.

1935: pour la première fois, un gouvernement du Crédit social accède au pouvoir en Alberta.

1914: promulgation de la loi des mesures de guerre au Canada.

1846: le Nouveau-Mexique est rattaché aux États-Unis.

Aidez-nous à donner plus de chances... à la vie.



LA FONDATION CANADIENNE DES MALADIES DU REIN
Donne plus de chances... à la vie.

SPORTS

Championnats mondiaux d'haltérophilie
Le Canada déléguera seulement trois athlètes à Stockholm

DANIEL CAZA

(PC) — A cause d'une mauvaise supervision médicale et physiothérapique... seulement trois Canadiens représenteront le pays aux championnats mondiaux d'haltérophilie...

Voilà ce qu'a déclaré hier l'entraîneur-chef de l'équipe canadienne d'haltérophilie, André Kulesza.

« Nous aurions aimé y déléguer neuf membres, mais jusqu'ici, en raison des blessures et de sérieuses lacunes au plan de la supervision des entraînements, nous sommes assurés de la présence de seulement trois compétiteurs et, au plus, de cinq », a ajouté Kulesza.

Ainsi, Langis Côté (67 kg) d'Alma, Kevin Roy (90 kg) de Sudbury et Guy Greavette (100 kg) de New Westminster pourraient être les seuls représentants canadiens à ces championnats.

Et parmi les absences les plus remarquables, on notera celles des Montréalais Jacques Demers, médaillé d'or aux Jeux olympiques de Los Angeles, et Mario Parente.

Parente, « un 90 kg naturel » a mentionné l'entraîneur-adjoint Pierre Roy, serait forcé de concourir dans la catégorie des 110 kg tellement il a pris du poids durant l'été.

Demers et Podium

Le cas de Demers est différent. Après avoir mérité l'argent à Los Angeles dans la classe des 75 kg, l'athlète âgé de 25 ans a décidé de monnayer sa médaille tout en continuant de s'entraîner.

Ainsi, il a été engagé par la compagnie Podium qui, dans le cadre de son festival, parcourt la province avec Demers comme tête d'affiche pour promouvoir ses produits.

« Jacques croyait pouvoir faire les deux choses à la fois, a révélé Kulesza. Physiquement, il est aussi fort qu'avant les Jeux olympiques. Par contre, sa technique n'est pas à point, puisqu'il s'entraîne seul et qu'il n'a personne avec lui en tournée pour corriger ses défauts.

« Jacques aurait pu aller à Stockholm et se qualifier parmi les 10 premiers, a-t-il nuancé. Il a toutefois une réputation à conserver et il n'est pas question qu'il participe aux championnats mondiaux si sa condition physique ne lui permet pas d'aspirer à l'une des trois premières places. »

« Normalement, a repris Roy, Jacques pourrait lever 155 kilos à l'arraché et 205 à l'épaulé-jeté. Mais dans les conditions actuelles, une performance de 145-195 serait la meilleure qu'il pourrait réaliser. »

Blessures mal soignées

Le programme d'entraînement de

Demers a également été retardé par des blessures au dos et aux poignets.

Au retour des Jeux de Los Angeles, tout fonctionait à merveille pour lui. Si bien que c'est en tentant d'établir de nouveaux sommets personnels qu'il s'est blessé au dos en décembre.

Puis, en février, il s'est blessé aux ligaments des poignets dans des circonstances similaires.

« A chaque fois, il a fallu presque entièrement rebâtir son entraînement, a affirmé Roy. Nous ne pouvions faire autrement puisque, faute de soutien médical requis (il a dû attendre sept jours avant d'obtenir un... rendez-vous pour sa blessure au dos), il est demeuré trop longtemps inactif. »

« Ailleurs, où l'on traite les malaises des athlètes sur le champ, une blessure du genre aurait pu être soignée en une semaine, a renchéri Kulesza, un Polonais d'origine. Mais ici, ça prend parfois six mois. »

Denis Garon (poignets) et Louis Payer (genou) sont deux autres Montréalais qui ne pourront pas prendre part aux championnats du monde à cause de blessures.

« Si les athlètes d'élite pouvaient bénéficier de traitements médicaux et physiothérapeutiques mieux supervisés au Canada, ils seraient en mesure de rivaliser davantage avec ceux des puissances mondiales dans toutes les disciplines », a dit Kulesza.

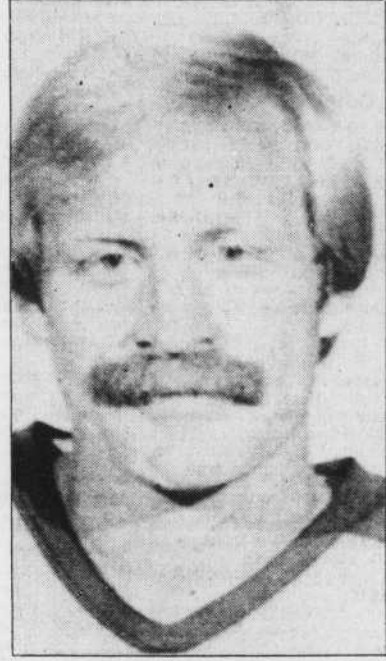
L'acquisition de John Anderson renforce le côté droit des Nordiques

ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC (PC) — La saison dernière, l'entraîneur Michel Bergeron déplorait le manque de profondeur des Nordiques à l'aile droite. Eh bien, le directeur général Maurice Filion a probablement réglé une partie du problème en mettant la main sur un marqueur d'au moins 30 buts en John Anderson, des Maple Leafs de Toronto.

Filion a en effet complété une transaction hier en cédant aux Leafs le défenseur Brad Maxwell, 28 ans, en retour des services de l'ailier droit de 28 ans également. Anderson avait constitué le premier choix de Toronto au repêchage amateur de 1977 et le 11e en tout.

Ce fut un échange de un contre un, sans plus. « L'arrivée de Anderson, un rapide patineur, aura pour effet d'équilibrer nos lignes d'attaque. Il peut en plus évoluer aussi bien à gauche qu'à droite », a commenté Filion qui convoitait l'athlète originaire de Toronto depuis une couple d'années.



L'entraîneur Michel Bergeron a évoqué une autre lacune que l'acquisition de l'ex-joueur des Maple Leafs pourra atténuer: l'attaque à cinq.

Anderson a marqué 14 buts la saison dernière lors d'avantages numériques, soit un peu moins que Michel Goulet. Il peut aller en chercher au moins le même nombre avec nous », a expliqué Bergeron qui bénéficiera sans doute d'une plus grande marge de manœuvre la saison prochaine dans la formation de ses lignes d'attaque.

Quant à Maxwell, il avait été acquis des North Stars du Minnesota le 15 décembre dernier en compagnie de Brent Ashton en retour de Bo Berglund et Tony McKegney. Filion croyait avoir solutionné une bonne partie des problèmes à la ligne bleue et déniché en même temps un quart-arrière capable de transporter la rondelle, de préparer des jeux et de consolider le point d'appui lors d'attaques à cinq. Mais Maxwell a fourni des performances inégales. Il n'a pas répondu aux attentes. Il a déçu. C'est finalement Ashton qui s'est révélé le joueur-clé de cet échange par son brio à l'attaque et en défensive.

Incapable de s'adapter au milieu français de Québec, marié à une Américaine perdue elle aussi dans cet flot de la francophonie, désireux de se faire payer en argent américain, l'arrière n'a pu finalement se faire justice à Québec. Il a lui-même demandé aux Nordiques de l'envoyer sous d'autres cieux, plus conformes à sa mentalité.

« Dans des cas semblables, si nous pouvons faire quelque chose pour rendre un joueur plus heureux, nous n'hésitons pas, a dit Filion. Maxwell a tout donné pour les Nordiques. Il est un chic type. »

« Mais devant tant de problèmes, il fallait agir et cette transaction s'avère excellente pour les deux parties, j'en suis certain », a ajouté le directeur général.

John Anderson, un hockeyeur de cinq pieds et 11 pouces et 190 livres, a toujours pratiqué son métier dans sa ville natale, quatre ans avec les Malboro juniors et sept saisons chez les Maple Leafs. Au cours des quatre dernières campagnes, il a marqué 31, 37 et 32 buts. Son bon coup de patin lui permet de cadrer parfaitement dans le style de jeu des Nordiques, un style axé sur la vitesse.

Il est encore trop tôt pour lui indiquer un trio, mais Bergeron rêvait hier d'une ligne d'attaque composée de Michel Goulet, à gauche, Dale Hunter, au centre, et Anderson sur le flanc droit. Les chances sont fortes pour que ces trois joueurs commentent la saison ensemble. Les deux inséparables, Goulet et Hunter, n'ont jamais pu compter sur un troisième compagnon de ligne régulier.

Anderson a indiqué qu'il est heureux de se retrouver à Québec, une équipe gagnante. Il n'entrevoyait pas de problèmes d'adaptation.

ÉCHOS — Ron Harris a conclu une entente de trois ans mardi avec les Nordiques comme entraîneur associé. L'ancien directeur général et entraîneur des Castors de Saint-Jean, de la Ligue junior majeure du Québec, fera donc équipe avec Simon Nolet autour de l'entraîneur-chef Michel Bergeron à la barre des Fleurdelisés. Le successeur de Guy Lapointe aura comme tâche principale de surveiller et de conseiller les jeunes défenseurs.

Gilles Léger a été démis de ses fonctions d'assistant au directeur général. Il demeure cependant président du club-école l'Express de Fredericton et directeur du personnel des joueurs. Ce changement de statut de Léger fait partie d'une réorganisation des structures administratives de l'équipe. Léger quitte également la Vieille capitale pour être domicile à Toronto. De cette façon, le travail de surveillance et de dépistage de Léger en sera beaucoup facilité.

FORUM

Le Québec sera-t-il le leader de la francophonie sportive ?

PIERRE FILION

Si d'une part les Jeux de la Francophonie qui se sont tenus, en juillet dernier à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire et à son coquin de président Félix Houphouët Boigny, il faut, aussi, constater qu'ils étaient le prétexte sportif le plus évident en vue de stabiliser, sur l'échiquier international, un curieux phénomène de francophonie en permanence menacé.

En effet, ces jeux n'étaient ni ceux des athlètes, ni ceux des participants. Organisés dans une douce confusion, les jeux n'avaient rien des compétitions internationales axées sur la performance des athlètes, sur le record ou sur le rendement. Jeux de la spontanéité et de l'amitié dans un contexte politique où la volonté d'unifier les francophones était trop transparente et les résultats trop absents. On ne voulait pas, entre éminences francophones, calquer les modèles des « grands jeux » (Olympiques, Pan Am, Commonwealth, etc.). Mais a-t-on bien fait de laisser baigner toute l'organisation dans une confusion qu'on a subtilement baptisée de « spontanéité et d'amitié » ?

Disons vrai. Les athlètes ont été choisis très tardivement et, selon des processus très différents, d'un pays à l'autre. Les performances sont là pour le prouver. Les motivations aussi : dans certains cas, on venait prouver son efficacité à son militaire-ministre alors que dans d'autres cas on venait vivre « une belle expérience sportive »... à grands frais de sous et de costumes. Jeux de l'amitié sur le plan du verbe : jeux de jeunes qui ont servi de prétextes à un vaste projet politique trop imprécis pour être partagé par ces mêmes jeunes (d'ail-

leurs toujours malades...) en proie à la logique de la compétition internationale dans un contexte de spontanéité toute nouvelle.

La question. La Francophonie a-t-elle besoin de se payer le spectacle de jeunes muscles pour survivre ou pour se développer ? La réponse : oui, mais à la condition minimale que le projet politique soit clairement expliqué aux participants. Combien de pays ont expliqué l'enjeu politique à leurs athlètes ? Combien de ministres, à l'instar du ministre Brassard du Québec, ont pris le temps de « jaser francophonie », tout simplement, avec les participants de leur délégation ? Ont pris le temps de se faire « ancien professeur » pour expliquer le pourquoi de leur participation à ce Festival politique, pour expliquer, avec franchise et lucidité, pourquoi on mêlait sport et politique si ouvertement et si consciemment.

Les jeux devraient se perpétuer mais dans un contexte de meilleure organisation matérielle et peut-être aussi dans un climat politique plus propice à l'identification au phénomène de la francophonie.

Expliquons-nous. Si la volonté avouée est d'en arriver à créer, par le sport, un climat de fraternité internationale en français, et par la suite un projet politique et éventuellement des échanges commerciaux inévitables, et rentables pour certains, alors pourquoi ne pas modifier la formule de la compétition ? Refusons d'opposer les pays en compétition (Québec vs Mali, France vs Cameroun, etc.) et retenons, en fonction de l'identification à la francophonie et non pas à son pays, une formule de tirage au sort pour former les équipes. Tous les noms des basketteurs ou de handballeurs de tous les pays se-

raient placés dans un chapeau et le tirage au sort déterminerait les « nouvelles » équipes. Un Malien, un Québécois, un Camerounais, un Français, un Tchadien, un Sénégalais (un toujours grand Sénégalais...) etc. dans la même équipe de basket dirigée par un entraîneur ivorien ou du Burkina Faso contre une autre équipe formée, elle aussi, par tirage au sort.

Utopique ! Non, non, différent, dénué de chauvinisme nationaliste et fondé, selon la logique des Jeux, sur une relation d'entraide internationale. Le ballon demeure le ballon, l'entraîneur entraîne et les athlètes partagent leurs connaissances. Et jouent. Un seul problème : les ministres spectateurs et leurs moutons d'accompagnateurs ne sauraient plus qu'encourager. Les drapeaux seraient insignifiants et les hymnes inutiles. Par contre, les athlètes purs (et par surcroît les arbitres) seraient valorisés et placés dans un contexte qui animerait les échanges et susciterait la communication. Ce qui ne fut pas le cas à Yamoussoukro.

Cette idée nouvelle il n'y a que le Québec qui pourrait la véhiculer et s'en faire le porte-parole. Le Québec qui est si différent dans tout ce beau monde fallacieusement francophone. Ces jeux réunissant des causeurs de langue française, langue seconde pour la plupart, ont maintenant comme leaders des Québécois, qui n'ont pas encore de pays à eux, et qui tiennent un langage tout fait d'animation et de presque altruisme. Le Québec s'est fait reconnaître à ces jeux. Un peu trop, peut-être, si on s'en tient aux objectifs de la Fraternité de politique. Mais pas encore assez quand on connaît la richesse intellectuelle de ceux qui pilotent le dossier.



Mary Decker-Slaney fournit un dernier effort pour devancer au fil la Roumaine Maricica Puica (no 298) et la Britannique Zola Budd, et ainsi réaliser la meilleure performance mondiale au mille en quatre minutes, 16,71 secondes, hier à Zurich.

Decker: record du mille

ZURICH, Suisse (AFP) — L'Américaine Mary Decker-Slaney est enfin parvenue à ses fins en améliorant hier soir, sur la piste miracle de Letzigrund de Zurich, le record du monde du mille féminin en 4 minutes 16 secondes et 71 centièmes.

Deuxième de cette course splendide, la Roumaine Maricica Puica, championne olympique du 3.000 mètres, était ainsi dépossédée de son record du monde du mille et terminait sur les talons de l'Américaine tout comme la petite Britannique d'origine Sud-Africaine, Zola Budd, qui battait, pour sa part, le record britannique.

Mary Decker-Slaney a du même coup volé la vedette à l'Américain Carl Lewis, le quadruple champion olympique à Los Angeles.

Après deux mois d'inactivité, Lewis est apparu très lourd et sa quatrième place sur 100 mètres venait sanctionner une course où il ne fit jamais figure de vainqueur potentiel.

En revanche, le Canadien Ben Johnson, médaillé de bronze à Los Angeles sur 100 mètres, est resté parfaitement en ligne tant durant les séries où il avait déjà couru en 10 secondes 11 centièmes, qu'en finale où il s'imposa en 10 secondes 18 centièmes devant le détenteur du record du monde, Calvin Smith (10.19).

Dans le mille masculin, le Marocain Said Aouita a signé un autre exploit chronométrique mais en 3 minutes 46 secondes 92 centièmes, il échoua de très peu contre le record du monde établi le 27 juillet dernier.

BASEBALL

Table with baseball league statistics including teams like San Diego, Montreal, New York, etc.

Table with baseball league statistics including teams like St. Louis, Houston, Toronto, etc.

BASEBALL

Table with baseball league statistics for National League and American League.

Table with baseball league statistics for National League and American League.

FOOTBALL

Table with Canadian football league statistics including teams like Montreal, Ottawa, Toronto, etc.

Table with Canadian football league statistics including teams like Montreal, Ottawa, Toronto, etc.

Cocaïne: Kansas City était la plaque-tournante

NEW YORK (PC) — Le New York Times publiait hier le troisième d'une série de quatre articles traitant de la consommation de la cocaïne dans le baseball majeur.

Le texte est consacré à un profil de celui que l'on croit être le principal fournisseur de la drogue aux joueurs de baseball des ligues majeures.

Mark Liebl, dont le sous-sol de maison en banlieue de Kansas City a été surnommé « Cooperstown room » par les habitués, explique que trois joueurs des Red Sox de Boston, deux des A's d'Oakland, deux des White Sox de Chicago, un des Twins du Minnesota et cinq des Royals de Kansas City avaient consommé de la cocaïne en sa compagnie en 1982.

Liebl raconte également que le lanceur Vida Blue avait un jour incité le préposé aux bâtons des Brewers de Milwaukee à en consommer, bien que Liebl lui-même n'aurait pas été d'accord.

Parmi les noms cités par le quotidien new-yorkais, qui reprenait intégralement une entrevue accordée par Liebl à un journaliste de New York, figurent ceux de U.L. Washington, des Expos, du temps où il s'allignait avec les Royals de Kansas City, Jerry Martin, Willie Aikens et Willie Wilson, des Royals, tous trois condamnés en compagnie de Blue l'an dernier, Don Hood, ancien entraîneur des Royals, Dennis Eckersley, Mike Torrez et Chuck Rainey, alors avec les Red Sox de Boston, Steve Trout et Ron Leflore, alors avec les White Sox de Chicago, Mike Norris et Tom Underwood des A's d'Oakland et Al Cowens des Mariners de Seattle.

Liebl a été arrêté le 20 juin 1983 à son domicile de Kansas City et purge présentement une sentence de 17 ans.

AVIS PUBLICS

SOYEZ AVISÉ que la compagnie PIERRE ROBIDOUX INC. demandera à l'inspecteur Général des institutions financières de la Province de Québec la permission d'abandonner sa charte. Montréal, le 20 août 1985. KIRSCHENBLATT & CRESTOHL. Procureurs de la compagnie.